

# Chaleysin

Nom :  
Prénoms : *Henri Alexis* Surnom :

Numéro matricule  
du recrutement : *197*  
Classe  
de mobilisation : *1901*

## ÉTAT CIVIL.

Né le *15 juillet 1881*, à *S<sup>t</sup> Georges d'Espéranche*, canton  
d' *Heyrieux*, département de *l'Isère*, résidant  
à *S<sup>t</sup> Georges d'Espéranche*, canton d' *Heyrieux*, département  
de *l'Isère*, profession de *charcutier*  
fils de feu *Jean Baptiste* et d' *Chatain Victoire*, domiciliés  
à *S<sup>t</sup> Georges d'Esp<sup>e</sup>*, canton d' *Heyrieux*, département de *l'Isère*

N° *89* de tirage dans le canton d' *Heyrieux*

## DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

*Bon Dispensé Aisé de veuve*

Compris dans la *2<sup>e</sup>* partie de la liste du recrutement cantonal ( *—* \* portion).

## DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

*Incorpore le 1<sup>er</sup> Novembre 1901 No. m. 4253*  
*Commis dans la disponibilité le 19<sup>th</sup> 6<sup>th</sup> 1903*  
*Certificat de bonne conduite accordé*

Dans l'armée active.

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1<sup>er</sup> Novembre 1905*

Disponibilité  
l'armée active.

*Appelé à l'activité par suite de la mobilisation générale.*  
*Intervi au Corps le 4 août 1914* *Éme à Vermeil de 1<sup>er</sup>*  
*octobre 1914 à 5<sup>h</sup> et au P<sup>l</sup> C<sup>h</sup>is du ministère de la*  
*Guerr du 25<sup>th</sup> 10 1914, n. 4. P. 4. 44852. Surveillé de 15<sup>h</sup> par le*  
*16-19 à M<sup>me</sup> 1<sup>er</sup> Chaleysin.*

Numéro  
au contrôle  
spécial du  
recrutement.

*214*

Da  
ou dans la  
l'armée territoriale  
et dans sa réserve.

*A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 99<sup>e</sup> Regt d'Infanterie*  
*du 18 août au 14 septembre 1904*  
*A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans 199<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie*  
*du 19 Avril au 5 Mai 1911*

Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale  
et dans sa réserve.

## SIGNALLEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *chatain*  
yeux *chatain*, front *ordinaire*  
nez *moyen*, bouche *moyenne*  
menton *rand*, visage *ovale*  
Taille : 1 m. *72* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré  
d'instruction : générale (1). *3*  
militaire (2).

Indication des corps et des jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *96 Régiment d'Inf.*  
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Régiment d'Inf. VIENNE*  
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

NÉCESSAIRE  
au répertoire du corps.

## LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile ou R. résidence.
<i>1901</i>			

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
<i>1903</i>	<i>1905</i>	<i>1915</i>	<i>1921</i>	<i>1927</i>
		<i>1<sup>er</sup> OCTOBRE</i>	<i>1 OCTOBRE</i>	<i>1 OCTOBRE</i>
			<i>1922</i>	<i>1929</i>

fon du 4 décembre 1889.  
comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

(1) I  
(2) I  
(3) I

*~ Campagnes -*  
*Allemagne* { du 4 Août 1914  
                  au 1. 10. 1918

*Blessures - Citations -*  
 *Cité à l'°/o n° 138 du 9<sup>th</sup> 2<sup>th</sup> 11.*  
 *A moins de six mois de son départ*  
 *d'exemple - Brancardier-dévoué qui fut*  
 *prodigieux lors des derniers engagements -*  
 *Croix de guerre, étoile bronze -*  
 *Cité à l'°/o du 1<sup>er</sup> 11<sup>th</sup> du 1<sup>er</sup> Octobre 1918*  
 *Brancardier dévoué, preuve valeur,*  
 *dévoué, infatigable. Blessé mortellement le*  
 *1<sup>er</sup> Octobre 1918, en faisant un blessé sous*  
 *des tirs violents de mitrailleuses*  
 *brigade de guerre. Étoile de bronze.*

# Chaleyssin

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : Henri Alexis Surnom : \_\_\_\_\_

**ÉTAT CIVIL.**

Né le 15 juillet 1881, à St Georges d'Espéranche, canton d' Heyrieux, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche, canton d' Heyrieux, département de l'Isère, profession de charcutier, fils de Jean Baptiste et de Chatain Victoire, domiciliés à St Georges d'Espéranche, canton d' Heyrieux, département de l'Isère

N° 89 de tirage dans le canton d' Heyrieux

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon Dispense Aîné de veuve

Compris dans la 2° partie de la liste du recrutement cantonal ( \_\_\_\_\_° portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorpore le 14 Novembre 1901 No. M. 4253  
Exempté dans la disponibilité le 19 7 1903  
Certificat de bonne conduite accordé

Dans l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> Novembre 1905

D domicile ou R résidence.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.
19		

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 219

Chaleyssin Henri Alexis  
1901-1907 - Vienne

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

**ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS**

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>1903</u>	<u>1905</u>	<u>1915</u>	<u>1921</u>	<u>1927</u>
		<u>1<sup>er</sup> OCTOBRE</u>	<u>1<sup>er</sup> OCTOBRE</u>	<u>1<sup>er</sup> OCTOBRE</u>
			<u>1922</u>	<u>1924</u>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1880.  
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
 (3) Pour les hommes compris dans la 5° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.  
 Pour ceux compris dans la 6° liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.  
 Pour ceux compris dans la 7° liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)